

Directeur(trice): Marie-Claude Lapointe  
CPCS - Loisir, culture et tourisme  
819 376-5011, poste 3278

Bureau du registraire  
1 800 365-0922 ou 819 376-5045  
www.uqtr.ca

---

**Crédits: 12**

## Note

ATTENTION : Ce programme s'adresse à des cohortes fermées. Vous devez avoir été sélectionné par votre établissement avant de faire une demande d'admission à ce programme.

## Présentation

### En bref

Ce programme est exclusif dans le réseau des universités québécoises.

Ce programme présente les nouveaux modèles de prestation de services publics (privatisation, partenariat, réseautage et autres options stratégiques), détermine la spécificité de l'intervention publique, situe la vie communautaire comme objet central d'intervention, prépare à la mesure de la qualité dans la prestation des services et propose un modèle d'intervention fondé sur l'approche client qui devient la nouvelle norme dans les services publics en loisir.

### Objectifs du programme

De façon plus particulière, au terme de ce programme court, l'étudiant pourra reconnaître les changements qui touchent les organisations locales oeuvrant en loisir et vie communautaire, choisir et instaurer de nouvelles pratiques avec un souci constant d'amélioration, d'adaptation et de réseautage.

### Atouts UQTR

Ce programme est exclusif à l'UQTR.

Il est possible pour quiconque de former son propre groupe et de s'entendre avec le responsable du programme afin de déterminer le moment pour démarrer le programme. Une cohorte de 15 étudiants est nécessaire pour permettre d'entreprendre ce programme court.

Une fois cette cohorte constituée, les cours offerts peuvent être accessibles à d'autres étudiants après entente avec le responsable du programme.

Les cours du programme peuvent être reconnus à l'intérieur de la scolarité du DESS ou de la maîtrise en loisir, culture et tourisme de l'UQTR; le candidat désirant se prévaloir de cette possibilité doit au préalable avoir été admis à cette maîtrise ou au DESS.

## Admission

### Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

## Conditions d'admission

### Études au Québec

Base universitaire

Détenir un baccalauréat dans une discipline ou un champ d'études pertinent au programme.

---

Base expérience

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

### **Études hors Québec**

Il est plus difficile d'obtenir un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et un permis d'études pour ce type de programme.

Base études hors Québec

Être détenteur d'un grade de premier cycle universitaire (baccalauréat nord-américain, licence ou master 1, selon le système d'éducation) dans un champ d'étude pertinent au programme ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission. Des cours d'appoint ou une propédeutique pourraient être exigés.

## **Structure du programme et liste des cours**

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

### **Cours optionnels (12 crédits)**

#### **L'étudiant choisit 4 cours (12 crédits) parmi les cours suivants:**

- SLO6048 Évaluation des programmes récréatifs et culturels
- SLO6058 Gestion stratégique des organisations publiques
- SLO6074 Comportements et consommation en loisir
- SLO6078 Fonctions et compétences des cadres en loisir public
- SLO6079 Gestion des ressources humaines bénévoles et salariées en loisir
- SLO6080 Enjeux en aménagement des espaces de loisir: perspectives théoriques et pragmatiques

## **Autres renseignements**

### **Description des activités**

#### **SLO6048 Évaluation des programmes récréatifs et culturels**

Etude des méthodes et des instruments permettant de mesurer la performance des organisations de loisir et d'évaluer les effets et les retombées des programmes récréatifs et culturels offerts à leurs différents publics.

Examen des rapports qui existent entre les facteurs contextuels qui influencent l'atteinte des objectifs. Etude de la relation entre performance et impact, c'est-à-dire entre les objectifs organisationnels de production et les effets attendus. Application de critères de mesure de performance à une organisation de services culturels ou récréatifs : équité, efficacité, efficience, volume de production, etc. Application du concept " d'indicateur d'impact " aux interventions en loisir : développement et validation d'indicateurs appliqués à différents programmes ou services.

#### **SLO6058 Gestion stratégique des organisations publiques**

Étude des éléments qui rendent les organisations publiques capables de se situer par rapport aux enjeux internes et externes, aux menaces et aux possibilités qui les interpellent. Examen des notions de service public, d'administration publique, de système et de planification stratégique par rapport aux enjeux politiques, démographiques, sociologiques et administratifs, et de leurs impacts sur les organisations publiques en loisir, tourisme, culture et communication sociale. Intégration des connaissances requises pour exercer la fonction de veille stratégique et rechercher des solutions stratégiques.

#### **SLO6074 Comportements et consommation en loisir**

Études des besoins et des motivations des consommateurs de loisir. Analyse des changements sociaux (démographie, organisation du temps libre et du travail, influence des groupes de référence, transformation de la structure familiale) et de leurs impacts sur les modes de consommation en loisir. Conception de produits et de services en liens avec les attentes des consommateurs et les changements sociaux. Études prospectives sur le comportement du consommateur de loisir.

#### **SLO6078 Fonctions et compétences des cadres en loisir public**

---

L'objectif de ce cours est de développer les habiletés professionnelles, personnelles et interpersonnelles qui permettent au cadre en loisir public d'agir efficacement dans les organisations.

Le contenu de cette formation s'organise autour des enjeux et des compétences directement liées aux spécificités de la fonction des cadres en loisir public. Trois dimensions sont particulièrement examinées: l'établissement d'une vision (mandat, fonctions et résultats escomptés) en accord avec le rôle des services de loisir public et des orientations stratégiques de l'organisation, la mobilisation et l'encadrement du personnel et de partenaires (leadership, supervision) et les relations avec le pallier politique et l'administration supérieure. Ce cours repose sur la maîtrise critique de cadres théoriques, l'analyse de cas et des classes de "maître".

#### **SLO6079 Gestion des ressources humaines bénévoles et salariées en loisir**

Le cours vise à développer des méthodes de recrutement, de mobilisation, d'encadrement, d'évaluation et de coopération des ressources salariées et bénévoles dans le système de loisir public où oeuvrent et interagissent ces deux groupes de personnes. L'étudiant sera en mesure de caractériser le comportement organisationnel propre à chacun de ces groupes, de comprendre et de planifier le cadre optimal de leur mobilisation et de leur coopération, et de mettre en oeuvre des stratégies d'encadrement, de soutien et d'évaluation de la qualité de leurs prestations et de leur milieu d'action.

#### **SLO6080 Enjeux en aménagement des espaces de loisir: perspectives théoriques et pragmatiques**

Pour commencer, l'étudiant sera sensibilisé aux différents enjeux à considérer lorsqu'on aménage des espaces de loisir. Entre autres, nous parlerons du développement durable (sa mise en place au niveau des municipalités), de la santé des populations (réduire les risques d'obésité; et promouvoir les saines habitudes de vie), l'accessibilité universelle (personnes vivant avec des déficiences fonctionnelles, personnes âgées, maman avec poussette, etc.), les nouvelles tendances et préoccupations en loisir (pratiques libres, loisir électronique, vieillissement de la population, sports non conventionnels, etc.), la gestion du temps, la sécurité, etc. Nous analyserons différentes perspectives d'acteurs en lien avec l'aménagement des espaces de loisir : tant les récréologues oeuvrant dans le domaine municipal que, des urbanistes, aménagistes et architectes travaillant à la conception des espaces récréatifs, que différents experts s'impliquant dans la mise en place de normes, de politiques, de guides d'aménagement, sans oublier les usagers. Ces dernières seront confrontées aux perspectives théoriques actuelles afin de développer l'esprit critique de l'étudiant. De plus, nous mènerons un travail de terrain sur un espace de loisir (sportif, touristique ou culturel, etc.) afin de confronter les connaissances acquises à un cas pratique.